

EVALUATION DE L'IMPACT DES ACTIONS D'INFORMATION DES ONGS NATIONALES DANS LA LUTTE POUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN FEMININ EN COTE D'IVOIRE

GOHI Lou Gobou Bien-aimée

Maître-Assistante Comes en Communication, Enseignant-chercheur Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC), Abidjan Côte d'Ivoire.
aimeegohi@yahoo.fr

Résumé

Malgré la mise en place de structures en charge de la promotion et de la protection des droits de la femme, La valeur de l'IDH de la Côte d'Ivoire pour 2019 s'établit à 0.538, ce qui place le pays dans la catégorie "développement humain faible" et au 162e rang parmi 189 pays et territoires. La Côte d'Ivoire a pourtant ratifié plusieurs conventions internationales et régionales proclamant l'égalité en dignité et en droit de tous les citoyens. En dépit des efforts concertés des organisations nationales et internationales, les femmes sont victimes d'inégalités de droit et de fait dans tous les domaines d'activité. Vu la persistance de cette situation, notre étude a voulu mettre en lumière le travail important qu'abatte les ONG de la société civile ivoirienne en matière d'actions d'information et de communication pour aider à améliorer les conditions de vies des femmes ivoiriennes qui participent à grande majorité au développement du pays. Notre méthodologie d'analyse repose sur l'approche genre qui permet le questionnement des normes sociales et économiques qui conditionnent les rapports entre les sexes en mettant en évidence les liens qui existent entre les inégalités de genre et les autres formes d'inégalités et de clivages économiques, sociaux, générationnels, culturels, ethniques, religieux et politiques au sein des sociétés. Les résultats de notre étude tant qualitative que quantitative ont montré que les Ongs font un travail énorme en matière d'actions de communication auprès des femmes et de l'Etat pour une meilleure prise en compte des dimensions genre en Côte d'Ivoire.

Mots-clés : développement, femme, ONG, communication, Côte d'Ivoire

Abstract

Despite the establishment of structures in charge of the promotion and protection of women's rights, Côte d'Ivoire's HDI value for 2019 stands at 0.538, which places the country in the category "low human development" and ranked 162nd out of 189 countries and territories. However, Côte d'Ivoire has ratified several international and regional conventions proclaiming the equality in dignity and rights of all citizens. Despite the concerted efforts of national and international organizations, women are victims of de jure and de facto inequalities in all areas of activity. Given the persistence of this situation, our study wanted to highlight the important work carried out by Ivorian civil society NGOs in terms of information and communication actions to help improve the living conditions of Ivorian women who play a major role in the development of the country. Our analysis methodology is based on the gender approach, which allows us to question the social and economic norms that condition gender relations by highlighting the links that exist between gender inequalities and other forms of inequalities and divisions. economic, social, generational, cultural, ethnic, religious and political within societies. The results of our qualitative and quantitative study have shown that NGOs are doing enormous work in terms of communication actions with women and the State for a better consideration of gender dimensions in Côte d'Ivoire.

Key words: *development, women, NGOs, communication, Ivory Coast*

Introduction

Selon les résultats définitifs du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2014 de la Côte d'Ivoire, la population totale s'élève à 22.671.331 habitants avec 5 groupes ethniques pour 169 ethnies. La population masculine est de 11 708 244 soit 51,6% tandis que la population féminine est de 10 963 087 soit 48,4%. La population urbaine est de 11 408 413, soit 50,3 %, et la population rurale de 11 262 918, soit 49,7 %. Le pays compte 63% de femmes analphabètes au sein de la population féminine contre 49% d'hommes au sein de la population masculine (RGPH 2014) et un nombre important de filles échappent à l'éducation formelle. Bon nombre d'ONG

nationales s'activent pour aider les femmes à s'assumer en luttant pour leur droit et en les sensibilisant à l'autonomisation et à l'entrepreneuriat pour un meilleur taux de développement humain. La définition des ONG donnée par les Nations unies reste trop large pour être applicable dans tous les pays puisqu'elle inclut des organisations de nature très différente : mouvements sociaux, organisations proches d'Églises ou des milieux de l'économie privée (associations d'entreprises), centres de recherches universitaires, ainsi qu'associations de parlementaires et d'autorités locales. En Côte d'Ivoire, plusieurs organisations à but non lucratif (ONG) nationales travaillent en relation avec des organisations internationales qui font la promotion des droits de la femme. Pour ces ONG nationales la protection des femmes et œuvrer pour leur développement constituent des actions transversales dans tous les programmes de l'organisation. Elles fondent leurs actions sur les principes de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes pour mener ses activités afin de sensibiliser, d'informer, de disséminer les informations relatives à la promotion des droits des femmes., alors qu'il ne couvre pas des réalités précises et qu'il est difficile à définir exactement. Les ONG bénéficient d'un grand prestige auprès de la population, mais on connaît finalement assez peu leur travail et le terme même d'ONG est très vague. Les ONG nationales ivoiriennes bénéficient d'un grand prestige auprès de la population, mais on connaît finalement assez peu leur travail. Elles travaillent avec des ONG partenaires au Nord et sont proches des populations bénéficiaires. Ces ONG sont donc particulièrement bien placées pour participer aux programmes de lutte pour le développement humain des femmes.

À la lumière de ce constat, notre étude aura pour objectif de montrer la participation des ONG nationales au développement des femmes par l'information et la communication. Autrement dit, quel est l'impact réel des messages d'information et de

communication des ONG nationales ivoiriennes sur le développement humain des femmes en Côte d'Ivoire? L'État prend -il en compte ces ONG qui militent pour le droit humain des femmes? Les actions de sensibilisation des ONG nationales pour faire connaître les droits des femmes pour un meilleur développement humain des femmes est -il perçu sur le terrain?

Notre but sera de mesurer l'impact des actions de communication des ONG nationales qui luttent pour les droits des femmes en Côte d'Ivoire. Notre posture épistémologique est le constructivisme social qui se concentre sur la description des institutions et des actions en s'interrogeant sur la manière dont elles construisent la réalité.

I. Matériels et méthodes

Notre étude s'est déroulée particulièrement à Abidjan. Les sièges de plusieurs ONG nationales ivoiriennes y sont logés et elles ont généralement leur délégation dans les villes de l'intérieur du pays où beaucoup d'actions sont aussi posées. Notre enquête a duré deux mois (Janvier 2023- fin mars 2023) avec un échantillon composé essentiellement de femmes bénéficiaires des ONG Ivoiriennes. Pour nous, il était important de faire des entretiens avec ce groupe de la population car les femmes sont les bénéficiaires directes des actions que posent ces ONG qui luttent pour les inégalités en matière de genre. Il est donc constitué de 200 femmes dont la tranche d'âge varie entre 18 et 55 ans. Pour ce faire, d'une part nous avons mené une étude qualitative en utilisant la recherche documentaire et des entretiens et d'autre part une étude quantitative au moyen de l'enquête par questionnaire et nous avons analysé les données collectées dont les résultats ont été présentés grâce au logiciel Excel dans des diagrammes.

II. Résultats

Figure 1

1. Que pensez-vous du développement humain en Côte d'Ivoire?

BON	50
MAUVAIS	150



Source : notre étude 2023

A cette question, 75% répondent mauvais et 25% estime qu'il est bon car pour eux c'est un travail qui est accompli et avec ce travail auprès des intuitions étatiques le taux finira par être meilleur.

Figure 2

2. À votre avis les ONG nationales par leurs campagnes d'information auprès de la population participent-elles au développement humain des femmes ivoiriennes?

OUI	190
NON	10



Source : notre enquête 2023

Concernant la participation des ONG nationales au développement des femmes ivoiriennes, 5% répond non et 95% de nos enquêtés répond par l’affirmatif car pour elles, plusieurs femmes ont aujourd’hui plusieurs débouchés leur permettant d’être autonome grâce au travail de ces ONG qui militent pour le droit des femmes en Côte d’Ivoire.

Figure 3

3- pensez-vous que les ONG par leurs actions de communication font améliorer le respect des droits des femmes en Côte d'Ivoire en matière d'égalité et d'équité homme-femme ?

OUI	45
NON	155



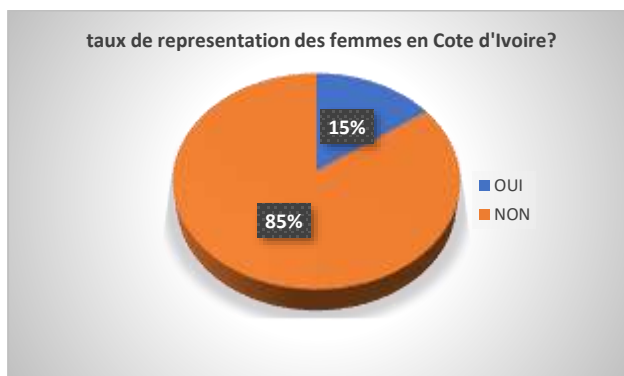
Source : notre étude 2023

Pour 78% la question des droits des femmes en matière d'égalité et d'équité est encore un problème qu'il faut résoudre en Côte d'Ivoire. Pour 22% il y'a des progressions sur la question.

Figure 4

4- Êtes-vous satisfaits de la representation des femmes dans les instances en Côte d'Ivoire?

OUI	30
NON	170



Source : notre étude 2023

A cette question ,15% de nos enquêtés repond oui et 85% non

Figure 5

5 - devrait -il avoir des actions de communication plus poussée par les ONG nationales pour atteindre le quota règlementé?

OUI	185
NON	15



Source : notre étude 2023

92% des enquêtés répond par l’affirmative, tandis que 8% accepte le quotas atteint, pour ces derniers cela est prenable.

Figure 6

6. selon vous les ONG nationales peuvent réussir ce pari en communiquant assez sur le sujet ?

OUI	200
NON	00



Source : notre étude 2023

100% des enquêtés accepte l’implication des ONG nationales dans la lutte pour le développement humain des femmes en Côte d’Ivoire.

Figure 7

7- les actions d'information des ONG nationales sont-elles ressenties par les femmes sur le terrain?

visibilité des actions	135
action peu visible	65



Source : notre étude 2023

33% de nos enquêtés affirme que les actions des ONG nationales sont peu visibles sur le terrain pour 67% reconnaissent les efforts de ces ONG sur le terrain.

Figure 8

Sentez-vous un partenariat dans le partage d'information entre les ONG nationales et l'Etat sur le terrain ?

OUI	30
NON	170



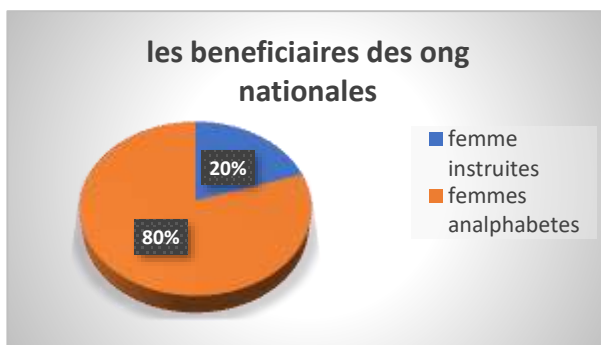
Source : notre étude 2023

85% des enquêtés ne sentent pas une relation de partenariat avec l'Etat. Ils affirment qu'ils reçoivent plus d'appui financier et de partenariat des organismes internationaux que L'Etat. 15% affirme quand même sentir une relation de partenariat avec l'Etat.

Figure 9

A votre avis, qui sont les plus grands bénéficiaires des actions ongs parmi vous ?

femmes instruites	40
femmes analphabètes	160



Source : notre étude 2023

Selon nos enquêtées, les bénéficiaires des actions des ONG au niveau de la population, sont les femmes analphabètes à 80% pour 20% de femmes instruites.

III. Discussion

Les ONG bénéficient dans l'ensemble d'un large capital de sympathie auprès du public et l'expertise de certaines ONG qui luttent pour les droits des femmes est appréciée par une grande partie de la population. Leur intervention dans la lutte pour le développement des droits humains montre l'insuffisance d'une interprétation qui ferait des acteurs non gouvernementaux des intervenants venant occuper un espace laissé vacant par l'État. Néanmoins, les orientations données à ces organes non gouvernementaux participent à diversifier les profils des acteurs pouvant prétendre à quelque compétence d'intervention face à la lutte pour les droits humains, contribuant ainsi à l'émergence des actions d'information, de communication et de sensibilisation à l'endroit de l'Etat, de la population dont les femmes sont les principales bénéficiaires en parlant d'égalité et d'équité. En effet, notre enquête a montré que les ONG nationales en majorité font un travail exceptionnel sur le terrain. Grâce à leurs actions de prise de position, d'information, de communication et de sensibilisation autour de la question de la femme au niveau de la société civile, une bonne avancée se fait sentir au niveau de la prise en compte du genre dans beaucoup de secteur d'activités en Côte d'Ivoire. Bien qu'il s'agisse d'organes non gouvernementaux, elles ont été les principaux vecteurs de la reconnaissance institutionnelle de la mobilisation pour la question du genre en Côte d'Ivoire. Cette action des ONG décrite dans l'ouvrage collectif de la collection devenir humanitaire dirigé par Francis Akindès et Virginie Troit (2017 p 9-24) interroge sur les enjeux de cerner au plus près les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en

mutation. Dans un autre ouvrage dirigé par Virginie Troit et Christian Lequesne, il est noté que toutes ces entités exercent une influence de diverses manières, en fonction de leurs statuts, de leurs territoires et de leurs compétences (2021, p170-171). Elles travaillent en relation avec des organisations internationales qui font la promotion des droits de la femme et fonde leurs actions sur les principes de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et celui relatif aux droits de l'enfant ou de la petite fille pour mener des activités afin de sensibiliser, d'informer, de disséminer les informations relatives à la promotion des droits des femmes. Leurs programmes sont fondés sur les droits humains et le développement socio-économique des femmes.

Pour notre part, nous pensons qu'il serait souhaitable que l'Etat fasse des ONG nationales leur relais auprès de la population car leurs actions de renforcement des capacités contribuent à accompagner les directions étatiques dans la conduite des programmes gouvernementaux dans le but d'améliorer les conditions des populations et particulièrement dans notre cas d'étude, le développement humain des femmes. Le rôle joué par ces ONG est important dans la société civile. Isabelle Salabert parle d'un système où l'humanitaire était géré par les acteurs traditionnels (agences des Nations Unies, ONG internationales, gouvernements, etc.) à une nouvelle approche qui s'ouvre vers de nouveaux acteurs, comme le secteur privé ou des organisations de la société civile » (2019, p 63-70). Nous constatons aussi que l'existence de ces ONG dépendent de leurs donateurs et des financements publics, la plupart d'entre elles éviteront d'adopter des prises de position politiques susceptibles de détourner certains de ces donateurs vers d'autres organisations moins dérangeantes. L'ONG n'a pas l'altruisme pour seule motivation et elle ne vit pas uniquement dans l'intérêt des pays en développement ou des populations bénéficiaires de l'aide. Pour se reproduire, elle peut adopter les stratégies et le

profil qu'elle juge le plus pertinents. Cela explique vraisemblablement le nombre élevé d'ONG travaillant dans les domaines qui attirent le plus facilement les dons privés, domaines de l'aide d'urgence, de l'aide à l'enfance ou de l'aide sanitaire ou des domaines traitants du genre.

Conclusion

L'action des ONG est sans doute une composante essentielle de ce que l'on appelle la société civile et un élément important des mouvements sociaux, aux côtés des mouvements syndicaux, des mouvements féministes et de ceux qui luttent contre les discriminations et contre la pauvreté. La vivacité et le dynamisme du monde des ONG permettent aussi de rêver qu'un autre monde est possible et peut faire avancer le taux de développement humain en Côte d'Ivoire. Les ONG remplissent un rôle social absolument fondamental en tant que courroie de transmission de valeurs de solidarité, de lutte contre les injustices et les inégalités. Les actions menées sur le terrain pour informer le public sur la question du genre, ou dénoncer le manque de cohérence des politiques des pays du Nord à l'égard du Sud, ou montrer aussi le soutien que l'on peut apporter aux populations vulnérables et féminines par des projets concrets constituent autant de domaines où les ONG ont un rôle important à jouer, complémentaire au rôle d'information des médias et complémentaire aussi à l'action des gouvernements. Face aux remises en question actuelles du rôle des ONG dans la société civile, il est important que ces ONG puissent montrer au public ce que signifie leur travail et l'informer sur les réalisations concrètes sur le terrain. Des milliers de projets de soutien auprès de communautés locales, des populations, des dizaines de millions de femmes qui peuvent bénéficier d'une aide dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable, des actions pouvant aider à l'autonomisation et à l'entrepreneuriat

des femmes, voilà autant d'initiatives porteuses d'espoir pour le monde qui illustrent le rôle important des ONG en Côte d'Ivoire.

Bibliographie

Akindès, F. & Troit, V. (2017). « *Introduction. La transition humanitaire en Côte d'Ivoire, éléments de cadrage* » sous la direction de Thomas Fouquet, édition., Transition humanitaire en Côte d'Ivoire (pp. 9-24). Paris: Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.fouqu.2017.01.0009>

Demenet P, (juillet-août 2001) « *Les ONG du Sud s'affranchissent du Nord* », Le Courrier de l'UNESCO

Fouquet, T., Troit, V. (2019). « Transition humanitaire à Madagascar: Humanitarian Transition in Madagascar », Karthala.

Guidere Mathieu, 2014, Edition-Ellipses, Méthodologie de recherche, France

Perroulaz G, (2004) « *Le rôle des ONG dans la politique de développement : forces et limites, légitimité et contrôle* », Annuaire suisse de politique de développement, P 9-24.

Pourette, D. (2019), « *Anthropologie de la santé et temporalités de l'intervention humanitaire* », direction T. Fouquet & V. Troit Transition humanitaire à Madagascar: Humanitarian Transition in Madagascar (pp. 115-125). Paris: Karthala.

Troit, Virginie, Christian Lequesne, 2021, « De la diplomatie humanitaire à la communication publique » édition La puissance par l'image. Les États et leur diplomatie publique. Presses de Sciences Po, pp. 170-171.

Wade, P. (2019), « Innover pour réduire les vulnérabilités : le rôle du secteur privé », Entretien avec Isabelle Salabert, direction T. Fouquet & V. Troit, Transition humanitaire à Madagascar: Humanitarian Transition in Madagascar (pp. 63-70). Paris: Karthala.